

ÉLECTIONS EUROPÉENNES SUR ALÈS : MODE D'EMPLOI

26 548 électeurs alésiens sont appelés aux urnes ce dimanche 9 juin pour choisir leurs représentants au Parlement européen. Sur Alès, 28 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct ; qui plus est à un seul tour. Autrement dit, vous n'aurez à aller au bureau de vote que ce dimanche 9 juin pour élire vos "eurodéputés".

L'hémicycle européen compte aujourd'hui 705 représentants, mais ils seront 720 lors du mandat 2024-2029, et la France sera représentée par 81 députés. L'ensemble de l'Hexagone est réuni en une circonscription unique pour laquelle 38 listes sont officiellement déclarées et parmi lesquelles vous devrez choisir.

Souvent boudées, les élections européennes sont pourtant importantes : organe élu au suffrage universel, le Parlement de Strasbourg est "la voix" de plus de 370 millions de citoyens. Il a pour rôle de formuler, discuter et voter les textes législatifs au niveau européen, qui façonnent notre vie bien plus qu'il n'y paraît : de la suppression des frais d'itinérance téléphonique à la lutte contre le blanchiment de capitaux, en passant par l'instauration du chargeur universel pour smartphones, la neutralité carbone ou encore la suppression des contenus haineux en ligne, les députés européens font évoluer le quotidien.

Les 28 bureaux de vote d'Alès

Ouverture de 8h à 18h

- Prairie 1 – complexe sportif
- Prairie 2 – complexe sportif
- Faubourg du Soleil – école maternelle
- Prés-Rasclaux – Campus de l'apprentissage
- Rochebelle 1 – école primaire du Panséra
- Rochebelle 2 – Pôle culturel & scientifique
- Prés-Saint-Jean 1 – école primaire
- Prés-Saint-Jean 2 – école primaire
- Les Promelles – groupe scolaire
- La Royale – groupe scolaire
- Chantilly – halle des sports 1
- Clavières 1 – école primaire Romain Rolland
- Clavières 2 – école maternelle Romain Rolland
- Croupillac – halle des sports 2

- Bruèges – Maison du Peuple 1
- Les Cévennes – école maternelle Paul Langevin
- Tamaris – Maison du Peuple 2
- Hôtel de Ville
- Espace André-Chamson
- École maternelle Mandajors
- Plan d'Alès 1 – école primaire
- Plan d'Alès 2 – école maternelle
- Montée de Silhol 1 – école primaire
- Montée de Silhol 2 – école primaire
- Claire Lacombe 1 – école primaire
- Claire Lacombe 2 – école maternelle
- Espace Alès-Cazot 1
- Espace Alès-Cazot 2

De quoi ai-je besoin pour voter ?

- Une carte nationale d'identité ou un passeport. À défaut, une carte vitale avec photographie, une carte délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, une carte d'invalidité avec photographie, un permis de conduire sécurisé conforme au format "Union européenne" ou permis de conduire rose cartonné édité avant le 19 janvier 2013, un permis de chasser avec photographie délivré par l'Office national de la Chasse et de la faune sauvage.
- La carte électorale n'est pas une pièce d'identité et n'est pas obligatoire pour voter. Si vous ne l'avez pas reçue, les cartes électorales retournées par la Poste seront mises à disposition dans chaque bureau de vote.

Comment faire une procuration ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le vote par procuration a été assoupli et répond à de nouvelles règles : un électeur peut désormais donner procuration à l'électeur de son choix, même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, la personne désignée (le mandataire) devra toujours voter dans le bureau de vote où le mandat est inscrit.

Un électeur peut détenir au maximum deux procurations, dont une seule pour un électeur résidant en France.

Quatre manières de faire une procuration :

1. En ligne, avec le téléservice [MaProcuration](#).

2. Avec le formulaire disponible sur internet.
3. Avec un formulaire Cerfa disponible au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal.
Dans ces trois cas, la validation se fait dans un commissariat ou une gendarmerie ou le tribunal.
4. De manière complètement dématérialisée, via un compte France Identité, après un passage en mairie pour valider ce compte.

Service Élections

tél. 04 66 56 43 73